Centre d'actualités de l'ONU
Mises à jour et alertes email sur le Centre d'actualités:
www.un.org/french/news

ONU: l'édition du jour

Numéro PPQ/9274 **mercredi 7 janvier 2015**

Les grands titres:

- Ban Ki-moon « bouleversé » par l'attaque contre le magazine Charlie Hebdo
- RDC : Ban Ki-moon appelle à une action décisive contre les groupes armés
- Haïti : l'ONU et ses partenaires exhortent les acteurs à sortir de la crise politique
- Yémen : l'ONU condamne une attaque meurtrière contre l'académie de police à Sana'a
- Des agences de l'ONU se mobilisent pour aider les enfants de réfugiés syriens à passer l'hiver
- Un Indien nommé à la tête du Département de l'appui aux missions
- Les Syriens représentent la plus importante population de réfugiés aidés par le HCR
- Ban Ki-moon accepte le dépôt des demandes d'adhésion de la Palestine à plusieurs traités

Ban Ki-moon « bouleversé » par l'attaque contre le magazine Charlie Hebdo

7 janvier - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, s'est déclaré mercredi « bouleversé » par l'attaque meurtrière contre le magazine Charlie Hebdo, à Paris, en France, estimant qu'il s'agissait d'une attaque contre la liberté de la presse.

« Je suis consterné et profondément bouleversé par l'attaque contre Charlie Hebdo ce matin à Paris », a dit M. Ban devant la presse au Siège des Nations Unies à New York.

« Cet acte de violence ne saurait en aucun cas être justifié. Il s'agit d'une attaque contre la liberté d'expression et la liberté de la presse, deux piliers de la démocratie. Cette attaque vise à diviser, nous ne devons pas tomber dans ce piège », a-t-il ajouté.

Selon la presse, des hommes lourdement armés ont attaqué le siège du journal dans le centre de Paris dans la matinée de mercredi, tuant au moins 12 personnes dont des membres de la rédaction et deux policiers.

Le Secrétaire général a exprimé sa « solidarité envers le gouvernement et le peuple français ». « Mes pensées vont aussi aux familles et aux proches des victimes », a-t-il ajouté.

Dans une déclaration à la presse, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné « dans les termes les plus forts l'attaque terroriste barbare et lâche contre le siège du journal Charlie Hebdo ».

Les membres du Conseil ont exprimé leur « profonde sympathie et leurs condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au gouvernement de la France ». Ils ont souligné la nécessité de traduire en justice les auteurs de cette attaque.

Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kutesa, a aussi condamné dans les termes les plus vigoureux l'attaque.

« Le Président rappelle que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des droits fondamentaux et un pilier essentiel des sociétés démocratiques et de la bonne gouvernance. Tous les efforts doivent être faits pour permettre aux journalistes de faire leur travail en toute sécurité et pour poursuivre les crimes commis à leur encontre », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse. « Il appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts dans la lutte contre le fléau du terrorisme ».

La Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, s'est également déclarée « horrifiée » par la tuerie.

« Cette attaque est aussi une attaque contre les médias et contre la liberté d'expression », s'est indignée Mme Bokova dans un communiqué de presse, après avoir présenté ses condoléances aux familles des victimes et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

« La communauté internationale ne peut pas laisser les extrémistes semer la terreur et empêcher la libre circulation des opinions et des idées. Cet acte nous mobilise encore davantage à travailler ensemble pour traduire les auteurs en justice et l'UNESCO est plus déterminée que jamais à protéger la presse libre et indépendante », a-t-elle ajouté.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a également vivement condamné la tuerie et exhorté « quiconque ayant des informations permettant de localiser les responsables de cette attaque de contacter les autorités françaises, avant que d'autres vies ne soient perdues ».

Il a présenté ses sincères condoléances au peuple de France, en particulier aux familles, aux amis et aux collègues de ceux qui ont été abattus de sang froid dans leur bureau et de ceux qui ont été grièvement blessés.

« La liberté d'expression et la liberté d'opinion sont la pierre angulaire de toute société démocratique. Il ne faut pas laisser gagner ceux qui essaient de diviser les communautés sur des questions de religion, d'origine ethnique », a dit M. Zeid dans un communiqué de presse.

« Avec la xénophobie et les sentiments anti-migrants en hausse en Europe, je suis très inquiet que cet acte horrible calculé soit exploité par des extrémistes de toutes sortes », a-t-il ajouté.

RDC : Ban Ki-moon appelle à une action décisive contre les groupes armés

7 janvier - Lors d'une conversation avec le Président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé mercredi à une action décisive contre les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Le chef de l'ONU s'est entretenu par téléphone avec M. Kabila dans la matinée du 7 Janvier 2015 sur la situation actuelle dans le pays, a indiqué son porte-parole dans une note à la presse.

A cette occasion M. Ban a réitéré sa déception face au fait que les FDLR n'aient

pas tenu la promesse de leur reddition complète, regrettant que la date butoir qui avait été fixée à cette fin au 2 janvier soit désormais passée sans que des résultats significatifs n'aient été obtenus.

En conséquence, M. Ban a appelé de ses vœux « une action décisive contre le groupe armé ».

Cette conversation a eu lieu alors que, suite au non-respect de l'échéance du 2 janvier, la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) se prépare depuis plusieurs jours à des opérations militaires contre les FDLR.

Mardi 6 janvier, le chef de la MONUSCO, Martin Kobler, s'était par ailleurs félicité du succès d'une opération militaire menée conjointement par les forces armées congolaises (FARDC) et des troupes de la Mission de l'ONU contre les rebelles du Front national de libération (FNL) dans la province du Sud-Kivu.

« Cette action conjointe des FARDC et de la MONUSCO contre le FNL est un signal fort pour tous les groupes armés, y compris les FDLR : il faut faire le choix de la paix et désarmer volontairement », avait-il déclaré dans un communiqué de presse à cette occasion.

Au cours de sa conversation avec M. Kabila, le Secrétaire général a salué la détermination du gouvernement du pays à prendre les mesures qui s'imposent et a réaffirmé que la MONUSCO était prête à s'engager aux côtés des FARDC contre les rebelles.

Haïti : l'ONU et ses partenaires exhortent les acteurs à sortir de la crise politique

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, Sandra Honoré. Photo: ONU

7 janvier - L'ONU et ses partenaires en Haïti ont noté mercredi avec une vive préoccupation qu'une solution à la crise politique n'a pas encore été établie moins d'une semaine avant que le Parlement ne devienne dysfonctionnel.

Haïti attend depuis trois ans des élections législatives et municipales. Les autorités ont renoncé à organiser ces scrutins en octobre 2014, comme cela était envisagé. Or, le mandat du Parlement haïtien prend fin le 12 janvier. L'arrivée à expiration de ce mandat pourrait pousser le Président Martelly à diriger le pays par décrets.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, Sandra Honoré, et d'autres membres de la communauté internationale en Haïti représentés au sein du « Core Group » (les ambassadeurs du Brésil, du Canada, de France, d'Espagne, des États-Unis, de l'Union Européenne et le Représentant spécial de l'Organisation des États américains) ont publié un communiqué conjoint à ce sujet.

Dans ce communiqué, ils ont exhorté « tous les acteurs politiques à se mettre d'accord afin de trouver une solution à l'impasse politique et électorale avant la fin de cette semaine, conformément aux recommandations de la Commission consultative présidentielle, dans l'intérêt supérieur de la nation ».

Ils ont réitéré leur soutien « au processus inter-haïtien indispensable à la formation, dans les plus brefs délais, d'un gouvernement de consensus et d'un Conseil électoral provisoire pour créer les conditions nécessaires à la réalisation en 2015, d'élections libres, équitables, inclusives et transparentes ».

Yémen : l'ONU condamne une attaque meurtrière contre l'académie de police à Sana'a

7 janvier - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et le Conseil de sécurité ont condamné mercredi dans les termes les plus forts une attaque sanglante contre l'académie de police à Sana'a, la capitale du Yémen.

M. Ban a présenté ses condoléances aux familles des victimes et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés. « Les auteurs de cette attaque et ceux qui l'ont planifiée doivent être traduits en justice », a dit son porte-parole dans un communiqué de presse.

« Le Secrétaire général appelle de nouveau tous les Yéménites à combattre ensemble le terrorisme et à apporter la sécurité et la stabilité au Yémen », a-t-il ajouté.

Selon la presse, au moins 37 personnes ont été tuées, mercredi, lors de cet attentat-suicide devant l'académie de police.

Dans une déclaration à la presse, le Conseil de sécurité a aussi condamné dans les termes les plus forts cette attaque.

Les membres du Conseil ont également condamné les récents attentats à la bombe à Ibb, le 31 décembre, et à Dhamar, le 4 janvier. Ils ont exprimé leur profonde sympathie et leurs condoléances aux familles et aux amis des personnes tuées et blessées dans ces attentats, ainsi qu'au peuple et au gouvernement du Yémen.

Des agences de l'ONU se mobilisent pour aider les enfants de réfugiés syriens à passer l'hiver

7 janvier - Alors que la Jordanie se prépare à une tempête de neige imminente, des agences de l'ONU ont lancé mercredi un programme d'assistance financière pour aider les familles vulnérables de réfugiés syriens dans des camps jordaniens à se procurer des vêtements d'hiver pour leurs enfants.

Dans un communiqué de presse, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont déclaré avoir joint leurs efforts pour créer un programme d'assistance qui permettra de fournir à 41.000 enfants syriens de moins de 14 ans dans les deux camps de Zaatari et d'Azraq 14 dinars jordaniens (JOD) chacun, pour permettre à leurs familles de leur acheter des vêtements chauds. Cette assistance ciblera les enfants de près de 13.000 familles vulnérables au total et sera dispensée via des cartes prépayées (e-cartes) utilisées dans le cadre du programme du PAM de bons d'achat alimentaire électroniques.

« Il est impératif de faire en sorte que les enfants soient protégés contre les conditions climatiques difficiles, afin qu'ils restent en bonne santé et actifs, et continuent à suivre leur scolarité », a déclaré le Représentant de l'UNICEF en Jordanie, Robert Jenkins. « L'UNICEF, en partenariat avec le PAM, soutient le programme de préparation pour l'hiver grâce à une aide financière pour que les familles soient en mesure de choisir et d'acheter des vêtements d'hiver nécessaires pour leurs enfants. »

« Lorsque nous avons lancé le programme e-carte du PAM, notre vision était de permettre aux autres agences humanitaires d'utiliser cette plateforme pour fournir

leur assistance aux réfugiés syriens », s'est félicité la Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence du PAM en Jordanie, Dorte Jessen.

« Nous sommes ravis que l'UNICEF soit la première agence à atteindre des réfugiés syriens avec son programme de préparation pour l'hiver grâce aux cartes e-cartes du PAM, disponibles dans les magasins partenaires des camps concernés, afin de répondre aux besoins urgents en vêtements d'hiver à cette période la plus froide de l'année », a-t-elle ajouté.

Le programme de préparation pour l'hiver de l'UNICEF en Jordanie permettra de fournir une assistance à plus de 102.000 enfants vulnérables cet hiver. Le programme d'assistance financière a notamment été rendu possible grâce aux donations des gouvernements du Canada, d'Allemagne et des Etats-Unis.

Un Indien nommé à la tête du Département de l'appui aux missions

Un policier de la Mission de l'ONU au Soudan du Sud dans un site de déplacés. Photo: ONU/Isaac Alebe Avoro Lu'ba

7 janvier - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé mercredi la nomination d'Atul Khare, de l'Inde, comme Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé de l'appui aux missions, en remplacement d'Ameerah Haq, du Bangladesh.

Ban Ki-moon a exprimé sa reconnaissance à Mme Haq pour son implication et son dévouement au service de l'Organisation.

M. Khare, qui fournit actuellement des conseils dans le domaine médical en Inde, a déjà travaillé pendant de nombreuses années aux Nations Unies, notamment en tant que Sous-Secrétaire général chargé de diriger l'équipe de gestion du changement (2011-2012) et Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix (2010-2011).

Par le passé, il a également été Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) entre 2006 et 2009. Il a aussi été Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au sein de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO).

Les Syriens représentent la plus importante population de réfugiés aidés par le HCR

7 janvier - La guerre faisant rage dans plusieurs régions au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs, on estime à 5,5 millions le nombre de nouvelles personnes déracinées au cours des six premiers mois de 2014, signe que l'augmentation du nombre des déplacés de force continue, selon un nouveau rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Ce rapport intitulé « Tendances mondiales pour le premier semestre 2014 » montre que, sur ces 5,5 millions de nouvelles personnes déplacées, 1,4 million ont franchi les frontières internationales, devenant ainsi des réfugiés, tandis que les autres ont été déplacées à l'intérieur de leurs propres pays.

Au total, le nombre de personnes aidées par le HCR s'élevait à 46,3 millions mi-2014, soit quelque 3,4 millions de personnes de plus qu'à la fin 2013, ce qui

constitue un nouveau record.

Pour la première fois, les Syriens représentent la plus importante population de réfugiés relevant de la compétence du HCR (les Palestiniens au Moyen-Orient relevant du mandat de l'UNRWA), détrônant les Afghans restés en tête du classement pendant plus de trois décennies. Les réfugiés syriens, dont le nombre dépasse les 3 millions en juin 2014, représentent désormais 23% de tous les réfugiés aidés par le HCR dans le monde.

Bien qu'occupant désormais la deuxième place, les 2,7 millions de réfugiés afghans dans le monde restent la plus importante population relevant de la compétence du HCR en situation prolongée de réfugiés (l'agence définit une « situation prolongée de réfugié » comme une situation perdurant depuis au moins cinq années). Après la Syrie et l'Afghanistan, les principaux pays d'origine des réfugiés sont la Somalie (1,1 million), le Soudan (670.000), le Soudan du Sud (509.000), la République démocratique du Congo (493.000), le Myanmar (480.000) et l'Iraq (426.000).

Le Pakistan, qui accueille 1,6 million de réfugiés afghans, reste le plus grand pays d'accueil en chiffres absolus. Les autres pays accueillant d'importantes populations réfugiées sont le Liban (1,1 million), l'Iran (982.000), la Turquie (824.000), la Jordanie (737.000), l'Ethiopie (588.000), le Kenya (537.000) et le Tchad (455.000).

Relativement à la taille de leur population, le Liban et la Jordanie accueillent le plus grand nombre de réfugiés, tandis que relativement à la taille de leur économie, les charges assumées par l'Ethiopie et le Pakistan sont les plus importantes.

« En 2014, nous avons constaté que le nombre de personnes relevant de notre compétence augmentait jusqu'à atteindre des niveaux sans précédent. Tant que la communauté internationale ne parvient pas à trouver de solutions politiques aux conflits existants et à prévenir le déclenchement de nouveaux conflits, nous continuerons à devoir gérer les conséquences humanitaires dramatiques », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres.

« Le coût économique, social et humain du soutien apporté aux réfugiés et aux déplacés internes est principalement assumé par les communautés pauvres, celles qui peuvent le moins se le permettre. Le renforcement de la solidarité internationale est indispensable si nous voulons éviter le risque que de plus en plus de personnes vulnérables soient privées d'un soutien adéquat », a-t-il ajouté.

Ban Ki-moon accepte le dépôt des demandes d'adhésion de la Palestine à plusieurs traités

Photo ONU/Paulo Filgueiras

7 janvier - Suite à la réception de documents relatifs à la demande d'adhésion de la Palestine à divers conventions et traités internationaux, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en a officiellement accepté le dépôt, a déclaré mercredi son porte-parole.

Le Secrétariat des Nations Unies avait indiqué vendredi que l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies à New York, Riyad Mansour, lui avait transmis les copies des documents relatifs à l'adhésion de la Palestine à 16 conventions et traités internationaux, dont le Statut de Rome régissant la Cour pénale internationale (CPI), pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire.

« En conformité avec les règles internationales pertinentes et sa pratique en tant

que dépositaire des documents, le chef de l'ONU a constaté que les instruments reçus étaient en bonne et due forme avant d'en accepter le dépôt », a déclaré mercredi le porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric.

M. Ban a informé tous les États parties concernés en leur transmettant les notifications dépositaires, a-t-il précisé. « Ces informations sont désormais de nature publique et ont été mises en ligne sur le site de la Section des traités de l'ONU », a-t-il ajouté, soulignant qu'il s'agit là d'une des fonctions administratives incombant au Secrétariat de l'Organisation dans le cadre des responsabilités du Secrétaire général en tant que dépositaire de ces traités.

« Il est important de souligner qu'il appartient désormais aux États de former leur propre opinion concernant toute question juridique soulevée par les instruments rendus publics par le Secrétaire général », a déclaré en conclusion M. Dujarric.

Ces demandes d'adhésion interviennent quelques jours après le rejet par le Conseil de sécurité des Nations Unies d'un projet de résolution dont l'objectif était de jeter les bases d'une solution pacifique et durable au conflit israélo-palestinien via l'établissement d'un calendrier pour le retrait complet et progressif des territoires occupés par Israël.

La CPI, qui siège à La Haye, a pour mission de poursuivre les auteurs de génocides, crimes contre l'humanité ou crimes de guerre. En y adhérant, la Palestine, qui a le statut d'Etat observateur non membre de l'ONU depuis 2012, aurait la possibilité d'engager des actions légales contre Israël.